

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire téléphonique du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue le 18 octobre 2010 à 14 h.

Sont présents :

Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M. Benoît Massicotte, secrétaire

Ouverture de la séance

En l'absence du président et de la vice-présidente, monsieur François Picard, conseiller de la Ville de Québec, est désigné avec l'accord unanime de tous les membres présents, pour ouvrir et présider la rencontre.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2010-102

Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en y ajoutant cette modification :

- Ajouter au point Divers – Gaz de schiste/Informations

Adoptée à l'unanimité

Budget 2011 de la CMQ

Résolution n° E-2010-103

Autoriser le secrétaire à transmettre le budget 2011 aux municipalités faisant partie de la CMQ, en vue de son adoption par le conseil.

Référence : Mémoire du 8 octobre 2010
Certificat du
trésorier : CT-2010-172
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Divers

Gaz de schiste/Informations

Le directeur général rappelle les échéanciers relatifs à ce dossier et trace un bref portrait des échanges qu'il a eus à son sujet avec l'Union des municipalités du Québec.


PRÉSIDENT DE LA SÉANCE


SECRÉTAIRE